

# FRANSYLVA 26 FEUILLE DROMOISE DE LA FORET PRIVEE



## JANVIER 2023

**NOUVELLES adresses :**

**FRANSYLVA 26 – BP 67 - 26302 BOURG DE PEAGE**

**TEL : 07 49 24 76 49 - (Le Mercredi matin)**

**MEL: [fransylva26@gmail.com](mailto:fransylva26@gmail.com)**

### SOMMAIRE

Page 1	<b>2023</b>
Page 2	<i>Edito / informations particulières.</i>
Page 3	<i>un livre.</i>
Page 4	<i>l'expansion de la forêt Française</i>
Page 5	<i>fondation Fransylva / élections CR.</i>
Page 6	<i>Les adresses utiles.</i>



**LE PRESIDENT ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FRANSYLVA 26 VOUS SOUHAITENT LA MEILLEURE ANNEE 2023 à VOS FAMILLES et VOS FORETS.**

### ***Propos du Président André Aubanel !***

Après un été inquiétant de chaleur et de sécheresse, les pluies constantes de cet automne ont redonné du vert à la nature et nos arbres reprennent de la vigueur.

Toutefois, l'aggravation du risque incendie a mobilisé tous les niveaux de décision.

Nous avons participé à la Mission Ministérielle sur l'aggravation du risque incendie en forêt dû à l'évolution climatique, le 30 juin 2022 en Préfecture de la Drome.

ET AVONS SOUTENU.

- Evolution climatique = un constat.
- Sensibilité de la végétation = différente du nord au sud (forte déprise agricole et embroussaillage des « accrus »)
- Prévention = manque de canadair, réduction de réalisation des pistes DFCI.
- Gestion forestière = aider à développer la volonté de gestion (PSG, regroupement),
- Entretien la forêt = oui, avec plus de moyens humains aux CRPF pour le conseil.
- Débroussaillage obligatoire = indispensable, mais la réglementation doit être améliorée.
- Concertation entre acteurs = décentralisation de la décision vers le département.
- Extension écologique de la gestion de l'espace = besoin de technicien forestier pour le conseil.
- Rôle CRPF / Fransylva = complémentarité entre le technicien et « l'action politique »
- Tout cela pour évolution ??? en 2023. ???

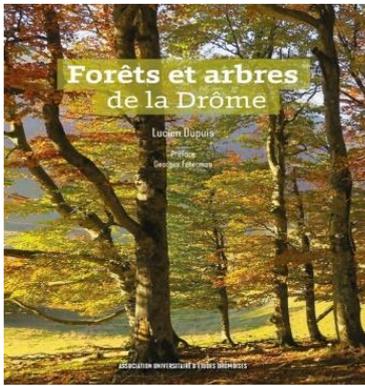
### **INFORMATIONS PARTICULIERES.**

- Je suis à la recherche d'une parcelle de forêt de feuillus à vendre sur le secteur de Bourdeaux-Dieulefit. J'ai pour projet d'acheter 2Ha pour y prélever ponctuellement des arbres pour le bois de chauffage et éventuellement d'œuvre. <[elieweissbeck@hotmail.fr](mailto:elieweissbeck@hotmail.fr)>
- **Au Parc Naturel Régional du Vercors**, Constance PROUTIERE succède à Mathieu RIVERO, avec un mi-temps CRPF et un mi-temps chargée de mission forêt bois au PNR Vercors.
- **De FRANSYLVA 26** : pour la 6<sup>e</sup> année, nos cotisations sont restées stables.
  - Les assurances responsabilité civile et assistance juridique ont « un peu augmenté » mais le prix de 3.20 € pour 10 hectares, reste sans concurrence.
  - Fransylva a aussi fait l'effort de vous faire connaître deux revues complémentaires à tarif réduit : **Du CRPF « PARLONS FORÊT »** : journal trimestriel avec les acteurs de terrain en Auvergne Rhône Alpes. Il met en lumière l'importance du travail économique, environnemental et social des forestiers pour 6 € par an.

**De FRANSYLVA « Forêts de France »**. Revue de la Fédération des syndicats « Fransylva, Forestiers Privés de France ». Ce mensuel de 52 pages vous donne accès à toute l'information nationale de la forêt privée Française, c'est la revue leader sur le conseil aux propriétaires et professionnels de la filière forêt-bois.

Une vision départementale, régionale et nationale, au tarif de 45 € ( 10 revues par an)

- **AU CRPF**, nous avons accueilli l'ingénieur Stéphane GRULOIS qui assure l'intérim de Dominique BALAY, en arrêt de travail pour une année.  
Sur les territoires Ardèche et Drôme, Stéphane Grulois a rapidement pris connaissance de toutes les particularités de ce grand territoire très varié.  
Nous lui souhaitons le plus actif des séjours pour notre bonne gestion forestière.



## Forêts et arbres de la Drôme

« *Un livre qui se déguste et donne envie ...* »

« *Écoutons Georges Feterman, professeur agrégé de sciences naturelles, auteur de nombreux livres sur les arbres et président-fondateur national de l'association A.R.B.R.E.S., en parler dans sa préface :*  
« *Tout l'art de l'auteur est de mettre en valeur le formidable potentiel de la Drôme soumise aux influences méditerranéennes, rhodaniennes ou franchement montagnardes. C'est un énorme travail que nous livre Lucien Dupuis, qui a parcouru chaque recoin du département pour nous faire partager sa passion, mais... cela valait la peine ! Le livre se déguste et donne envie d'aller voir sur place, en suivant les pistes forestières, campagnardes ou urbaines proposés par notre auteur.* »

Du nord au sud de la Drôme, les forêts dessinent les paysages. Leurs arbres couvrent la quasi-totalité des montagnes et malgré l'empreinte de l'agriculture et du développement économique, les forêts occupent de larges territoires dans la plaine et même dans la Vallée du Rhône.

Le sait-on ? La Drôme est un département forestier qui se situe au 12<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains, 2<sup>ème</sup> de la Région AURA derrière l'Ardèche. Sur les 657 000 ha du département, la forêt en occupe 335 000, soit 51%, bien au-dessus de la moyenne nationale (31%). Présentes sur tout le territoire, la majeure partie des forêts couvre essentiellement les zones montagneuses, Vercors, Diois, Haut-Diois, Baronnies et une partie des collines du nord de la Drôme.

La forêt joue un rôle prépondérant dans la préservation de la biodiversité. Également essentielle pour l'assainissement climatique, elle capte l'équivalent de 15% des émissions de CO2 annuelles émises. Si dans la population, la forêt est de nos jours nettement perçue comme ayant un rôle environnemental important : préservation des milieux naturels, lutte contre le réchauffement climatique, espace de loisirs, de cueillette ou de chasse, son exploitation grâce à la filière bois n'en demeure pas moins une importante ressource économique dans notre département.

Ce livre, le premier qui offre un panorama des massifs forestiers de la Drôme, est une incitation à la découverte des forêts, un plaidoyer pour en admirer la variété et la richesse et bien sûr pour appeler à sa préservation et à son respect.

La Drôme, département de transition climatique, compte aussi beaucoup d'arbres remarquables. L'auteur en a retenu quelques-uns qui méritent d'être mieux connus tant ils sont emblématiques d'essences qui ont marqué le territoire depuis de nombreux siècles. Une invitation à admirer la beauté, la robustesse de nombreux témoins d'une histoire villageoise ou familiale.

Très illustré de grandes et belles photos, ce magnifique livre de 220 pages est assurément un beau cadeau de fin d'année.

En vente en librairie au prix public de 30 euros.

## La biomasse forestière et le bois énergie

- Le bois-énergie est indispensable à une gestion forestière durable, dans un contexte où nous devons aider nos forêts à s'adapter au changement climatique et où nous devons les entretenir de façon à limiter au maximum les risques d'incendies.
- En France, nous ne récoltons pas du bois pour produire de l'énergie, mais pour construire nos maisons et nos meubles. (Le bois d'œuvre) aussi, produire du papier et des panneaux (le bois d'industrie).

La production d'énergie intervient en bout de chaîne, valorisant les parties de l'arbre qui n'ont pas d'autres débouchés.

Le cadre légal qui régit les coupes de bois en France est très strict. Les prélèvements de bois en forêt sont très inférieurs à l'accroissement naturel des forêts, en conséquence la surface forestière et le volume de bois qui ont doublé en deux siècles en France, et continuent de s'accroître.

- - Le bois énergie est essentiel à notre indépendance énergétique, dans un contexte de fortes instabilités géopolitiques.
- Le bois-énergie est la première énergie renouvelable en France : il représente à lui seul 36 % de la production d'énergies renouvelables et 66% de la chaleur renouvelable. Renoncer au bois énergie produit localement, c'est augmenter nos importations d'énergies fossiles !
- - Le bois-énergie participe à la vitalité de nos territoires. La filière bois-énergie, c'est aujourd'hui 1,3 Md€ de valeur ajoutée annuelle et 50 000 emplois non délocalisables et bien ancrés dans nos territoires.

## UNE EXPANSION HISTORIQUE DE LA FORÊT FRANÇAISE

La forêt française présente une des progressions les plus fortes en Europe : plus de 50% en surface et un doublement du volume de bois sur pied au XX siècle.

Elle est passée de 15% du territoire en 1850 lors de son minimum connu, à 31% aujourd'hui.

Avec 17 millions d'hectares, elle est la 4° forêt européenne en surface après la Suède, la Finlande et l'Espagne, et la 3° en volume, après l'Allemagne et la Suède.

La forte originalité de la forêt française est sa proportion exceptionnelle en feuillus (2/3)

- Les forêts françaises contribuent ainsi à la stratégie nationale bas carbone (SNBC) à hauteur de 20 % des émissions de CO du pays : pour 2/3 en séquestration dans les arbres, les sols forestiers et les produits bois, et pour 1/3 en émissions évitées en utilisant du bois à la place de matériaux très carbonés et d'énergies fossiles.
- Aujourd'hui l'équivalent de 64 % de l'accroissement naturel de la forêt est récolté pour approvisionner la filière. Le matériau bois polyvalent permet des usages multiples en structure, en ameublement, en isolation jusqu'au recyclage des bois en fin de vie.

Une meilleure desserte de nos forêts est devenue indispensable pour la récolte économiquement soutenable.



Photo très significative d'un enclos, de 5 ans environ, de régénération naturelle d'épicéa, à Vassieux en Vercors.

Photos de Quentin Breteau, apprenti chez Coforêt.

## La fondation FRANSYLVA

Depuis sa création, la fondation FRANSYLVA a pour mission la préservation et la sauvegarde du patrimoine forestier : La fondation abritée Fransylva, sous égide de la Fondation du Patrimoine, a pour objet de promouvoir la connaissance, la conservation, la mise en valeur de la forêt. A cet effet, elle apporte son soutien financier aux associations à but non lucratif qui mènent des actions de recherche et de développement dans le domaine de la foresterie, qui favorisent le renouvellement, la restauration et la pérennité de la forêt française ainsi qu'aux opérations de promotion des emplois et de la gestion durable des forêts.

Les images des incendies qui ont dévasté des milliers d'hectares de forêts dans le Sud-ouest, en Bretagne et ailleurs en France cet été, ont marqué les esprits. La mobilisation exceptionnelle des pompiers et de tous les acteurs concernés a été impressionnante. Depuis le début de l'année 2022, les feux ont détruit plus de 72 000 hectares de forêts et de végétation partout en France. La fondation Fransylva, abritée par la Fondation du patrimoine, se mobilise pour participer à la sauvegarde des forêts françaises et répondre à la demande des citoyens qui veulent agir concrètement pour ce patrimoine naturel essentiel à la santé des écosystèmes, des hommes et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les fonds recueillis serviront à financer trois types de projets :

- le développement des moyens de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comme la réfection ou l'amélioration de pistes ou d'aires de retournements pour faciliter l'accès des secours, l'ouverture de coupefeux et la réalisation de réserves d'eau et points de pompage ;
- l'aménagement de bordures de cours d'eau, de mares, d'étangs pour faciliter le pompage et la noria des engins de secours et la création de nouvelles réserves d'eau pour l'approvisionnement des pompiers ;
- la réhabilitation de zones forestières brûlées, non valorisées ou non exploitées économiquement, pour favoriser la restauration de la biodiversité et la protection des sols. Ces initiatives sont relativement aisées à mettre en place et très efficaces : la création d'une mare forestière coûte environ 15 000 €, la plantation sur un kilomètre en bordure de ruisseau représente un investissement d'environ 10 000 €.

Les projets seront analysés par un comité technique composé d'experts dans la lutte contre l'incendie, de la reconstitution de la forêt et du développement durable. Ils seront ensuite validés par le Conseil Exécutif de la fondation Fransylva. Contact : Henry Billaudel Délégué Général [fondation@fransylva.fr](mailto:fondation@fransylva.fr) 0632214943.

## 2023 = ELECTIONS des conseillers du CRPF Auvergne Rhone Alpes.

Vous avez reçu les bulletins de vote par correspondance, une pratique simple depuis quelques décennies.

**Avant le 31 janvier n'oubliez de renvoyer vos votes.**

Pour le département de la Drome, le CRPF a deux représentants, avec chacun un suppléant.

- 1) Le collège départemental des représentants des propriétaires, les candidats proposés.  
Ce sont messieurs Henry d'Yvoire (candidat sortant) et Edmond Tardieu, suppléant.
- 2) Le collège Régional qui est les représentants des syndicats forestiers.  
Ce sera John Astic (nouveau candidat) et Daniel Audeyer (suppléant sortant).  
Ces candidats seront élus par les représentants des douze syndicats d'Auvergne Rhone Alpes.

Ces candidats, tous propriétaires forestiers, et sont des adhérents soutenus par Fransylva 26.

La forêt devient un enjeu avec des visions de gestions bien différentes.

La propriété forestière privée n'est pas toujours respectée, en extraire sa récolte parfois contestée. Nos élus participeront aux orientations d'une gestion durable et soutiendront un maximum la régénération naturelle. L'économie, et l'évolution climatique imposent aussi de nouvelles plantations, nos élus sauront gérer cela en « bon père de famille ».

Après la mise en place du nouveau conseil CRPF, dans notre prochain journal, nous vous présenterons les ELUS du département de la Drome, et connaître leurs positions sur l'avenir.

## ADRESSES UTILES :

- **FRANSYLVA 26, Président Aubanel André.** [fransylva26@gmail.com](mailto:fransylva26@gmail.com)  
CRPF - 145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **FRANSYLVA association Vercors (ADFVR)**  
Daniel Audeyer, Les Patins- Loscence, 26420 La Chapelle en Vercors.
- **FRANSYLVA Provence, (AFDP),**  
Roger Lafond, Mairie de COMPS 26220.
  
- **CRPF : ingénieur 07/26 ; Stéphane GRULOIS.** 04 27 24 01 80. [stephane.grulois@crpf.fr](mailto:stephane.grulois@crpf.fr)  
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Gilles Bernard.** Plans de gestions. 04 27 24 01 80. [gilles.bernard@crpf.fr](mailto:gilles.bernard@crpf.fr)  
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : (en recrutement) secteur sud Drome.** 04 27 24 01 80 .....  
.....
  
- **CRPF : Alexandre PETROFF, Nord Drôme.** 04 27 24 01 80 [alexandre.petroff@crpf.fr](mailto:alexandre.petroff@crpf.fr)  
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
  
- **COFORET : Valérie CHARROIN, Technicienne secteur Drôme**  
Mob. : 06 73 72 42 49 - Mail : [vcharroin@coforet.com](mailto:vcharroin@coforet.com)
- **COFORET : Joël MONTMAYEUL ; Technicien secteur Bonnevaux – Chambaran**  
Mob. : 06 85 30 52 82 - Mail : [jmontmayeul@coforet.com](mailto:jmontmayeul@coforet.com)
- **COFORET : Maxence CARRA - Gestion de Propriétés & Aménagement des Territoires**  
Mob. : 06 88 39 66 99 - Mail : [mcarra@coforet.com](mailto:mcarra@coforet.com)
  
- **EXPERTS FORESTIERS, de proximité à la Drome, liste non exhaustive !**
  - **BONAIME Emmanuel – 26760 BEAUMONT LES VALENCE.**  
06 77 62 72 06 [e.bonaime@uef-expertise.fr](mailto:e.bonaime@uef-expertise.fr)
  - **PARES Elise - 26190 ST JEAN ROYANS –**  
Tél. 09 51 41 54 94 / 06 49 58 84 78 - Mail [e.pares@foret-bois.com](mailto:e.pares@foret-bois.com)
  - **THIEVENAZ Jean-Charles - 17, Avenue du Granier - 38240 MEYLAN**  
Tél. 04 76 41 02 24 / 06 07 54 96 73 - Mail [jc.thievenaz@foret-bois.com](mailto:jc.thievenaz@foret-bois.com)
  - **LORANG Jean-René - Les Ramières - 26250 LIVRON SUR DROME**  
Tél. 04 75 85 61 99 - Mail [jr.lorang@foret-bois.com](mailto:jr.lorang@foret-bois.com)
  - **Monneret Nicolas – Le Monteil. 07690 SAINT JULIEN DE VOCANCE**  
06 75 38 41 65 – [nico.monneret@wanadoo.fr](mailto:nico.monneret@wanadoo.fr)
  
- **GESTIONNAIRES FORESTIERS :**
  - **Jarjaye Jessica – le moulin 26170 VERCOIRAN**  
06 82 73 24 78 [jessica.perraud@laposte.net](mailto:jessica.perraud@laposte.net)
  - **Vincent Betton – La Blache 26400 Plan de Baix**  
06 82 96 64 55 - [v.betton@orange.fr](mailto:v.betton@orange.fr)

Renseignements, contacts, réunions d'informations, commandes groupées, échanges d'expériences, assurances Responsabilité Civile forêt, Défense juridique, Représentation des propriétaires forestiers.

Pour adhérer à une structure de la forêt privée :

**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, Le Président André AUBANEL**